Pro-Data LGI S.A.
CONDITIONS GENERALES WEB

Les présentes Conditions Générales – Web, viennent en complément des Conditions Générales de Vente de **Pro-Data LGI S.A.** et n'annulent en aucun cas ces dernières.

Le client faisant appel aux services de **Pro-Data LGI S.A.** reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes :

1. TARIFS ET PRESATIONS
Les prix stipulés sur le devis sont valables, sauf mention contraire, 30 jours à partir de la date d'émission de celui-ci.

Ceux-ci restent fermes et non révisables si la commande intervient durant ce délai. Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corollaire toutes prestations non-énoncées ne sont pas comprises et feront l'objet d'un devis gratuit complémentaire.

2. ELEMENTS ET PRESTATIONS EXTERNES
Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations de **Pro-Data LGI S.A.** et ne relevant pas de ses offres ne sont pas compris dans les prix indiqués.

Il s'agit par exemple des polices typographiques, des photographies ou illustrations issues de banques d'images, des animations, films et des textes.

3. BON DE COMMANDE ET DEBUT DES TRAVAUX
Le devis et les CGV (conditions générales de vente) signés par le client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de bon de commande. Sauf mention contraire, celui-ci doit s'accompagner du paiement de 30% du prix global des prestations à fournir.

Egalement sauf mention contraire, le règlement à hauteur de 100% de la prestation devra intervenir 30 jours après signature du contrat.

4. FACTURE ET REGLEMENT
La constatation du non-paiement de la prestation dans les délais impartis pourra entraîner la suspension immédiate de la prestation sans mise en demeure. Les frais de poursuites et d'honoraires pour le recouvrement de factures impayées sont à la charge du Client.

5. DROIT SUR LES TRAVAUX REALISES
Il est ici rappelé à titre informatif, que le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible, une idée proposée par le client ne constitue pas en soi une création.

De fait, ne seront cédés au client que les droits patrimoniaux. Ces droits peuvent notamment comprendre le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit d'exploitation. Il est enfin rappelé que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

6. PROPRIETE DES TRAVAUX REALISES
La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de **Pro-Data LGI S.A.** tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par **Pro-Data LGI S.A.** dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de **Pro-Data LGI S.A.**

7. COPYRIGHT ET MENTION COMMERCIALE
Sauf mention contraire explicite du client, **Pro-Data LGI S.A.** se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, telle la formule « Site web réalisé par **Pro-Data LGI S.A.**» assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité.

8. DROIT DE PUBLICITE
Sauf mention contraire explicite du client notifiée par courrier avec accusé de réception, **Pro-Data LGI S.A.** se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le client sur ses documents de communication externe et de publicité (site internet, portfolio, blog, plaquette, etc.) et lors de ses démarchages de prospection commerciale. Ce droit s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : Les contenus textuels, les contenus iconographiques. Le client se doit de fournir si le support le permet plusieurs exemplaires de la réalisation finalisée.

9. ELEMENTS FOURNIS
Le client s'engage :

- à fournir tous les éléments documentaires graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat (notamment dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés).
- à disposer des droits nécessaires sur les éléments fournis ci-dessus. Seule la responsabilité du commanditaire pourra être engagée à ce titre.
- à collaborer activement à la réussite du projet en apportant au Prestataire dans les délais utiles toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations.

10. SITE INTERNET
Le ou les sites internet ne seront mis en production qu'après règlement en totalité de la prestation, avec la signature du PV validant la fin de la prestation et l'accord pour sa mise en ligne en l'état.

Toutes demandes de modifications d'un élément préalablement validé par le client, entraine une nouvelle facturation.

Le site ne pourra commencer à être réalisé qu'une fois en possession de l'ensemble textes et images.

Toutes demandes de prestations supplémentaires non stipulées dans le cahier des charges, dans le devis détaillé, ou demandées après mise en production du site, seront considérées comme un nouvelle commande et seront facturées .

En cas de contradiction des Conditions Générales avec les conditions d'achat du client, les présentes conditions prévalent sur les conditions d'achat du client.

11. JURIDICTION COMPETENTE ET DROIT APPLICABLE
En cas de litige, les tribunaux du Canton de Genève sont compétents.

Pro-Data LGI S.A., se réserve toutefois le droit de saisir la juridiction du lieu du domicile de l'acheteur. Seul le droit Suisse est applicable.

Plan-les-Ouates, juin 2010.